

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés

Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M^{me} Isabelle Demers, Table filière pomme
Entrepôts
Producteurs

Représentants des chaînes

Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's

2 JANVIER 2024

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS • RÉCOLTE 2023

Suite à l'audience de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) du 12 décembre 2023 qui répondait à une demande d'arbitrage accéléré soumise par l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ), la Régie a rendu la décision 12494 le 28 décembre dernier. Ainsi, la Régie a décidé de modifier la structure de prix à compter du **28 décembre 2023** en tenant compte des représentations de l'Association et des PPQ, soit :

- Une baisse de prix de **1 \$/minot** par rapport au prix de 21 \$/minot pour les pommes des variétés Empire et Cortland vendues en sacs, et ce, **jusqu'au 29 février 2024**. Donc le prix de ces deux variétés devient **20 \$/minot pendant cette période**;
- Une baisse de prix de **2 \$/minot** par rapport au prix de 21 \$/minot pour les pommes des variétés McIntosh et Spartan vendues en sacs, et ce, **jusqu'au 31 janvier 2024**. Donc le prix de ces deux variétés devient **19 \$/minot pendant cette période**;
- La mise en place d'une promotion ciblée incluant l'annexe H avec **une baisse de 4 \$/minot** par rapport au prix de 21 \$/minot pour les pommes des variétés McIntosh et Spartan vendues en sacs, pour la période du **1^{er} février au 31 mars 2024**.

Au retour de la période des Fêtes, nous vous rappellerons le fonctionnement de l'annexe H applicable à compter du **1^{er} février 2024 au 31 mars 2024** pour les variétés McIntosh et Spartan.

| Date | Sunrise, Paulared, Ginger Gold, Lobo, (minot 42 lb) | McIntosh, Spartan, Empire, Délicieuse rouge, Délicieuse jaune et autres variétés tardives (minot 42 lb) | Cortland (minot 42 lb) | Ambrosia, Gala (minot 42 lb) | Honeycrisp (minot 42 lb) |
|------------------------------------|--|---|--|------------------------------|--|
| À compter du début de l'écoulement | S : 20,00 \$ C : 23,00 \$ | S : 21,00 \$ C : 24,00 \$ | S : 21,00 \$ C : 24,00 \$ JC : 21,00 \$*** | S : 24,00 \$ C : 28,00 \$ | S : 38,00 \$* C : 55,00 \$ JC : 45,00 \$** |
| | Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus. | | | | |
| | SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP : * 38 \$/minot en sac – pommes de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) ou pomme de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC. ** 45 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 et plus (grosse) ➤ 55 \$/minot en cellule : pomme de calibre 72 ou plus petite ➤ Le pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire ➤ Coloration : rouge ou rouge rayé – doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit SPÉCIFICATIONS POUR LA CORTLAND : ***21 \$/minot en cellule : JC : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 et plus (grosse) | | | | |

S : sac C : cellule

| Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (toutes les variétés tardives) | | |
|---|--------------------------------------|-----------------|
| | Prix/minot de 42 lb** | |
| | Sunrise, Paulared, Ginger Gold, Lobo | Autres tardives |
| À partir du début de l'écoulement | 14,00 \$ | 14,70 \$ |
| *Précisions sur la Pompouce : Le prix des pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po | | |

**Lors du comité de prix du 15 août 2023, les membres ont établi le prix de la Pompouce à 70 % du prix de la pomme en sac de la variété concernée et au maximum du prix de la pomme McIntosh en sac.

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

La Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et ces pommes sont inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C. Le **5 septembre 2023**, le comité a décidé d'établir le **prix minimum à 11 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION POUR LA RÉCOLTE 2023

Décision du comité de prix du **24 août 2023** des pommes destinées à la transformation, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec, du Conseil de la transformation alimentaire du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, d'établir les prix suivants :

| Date | Pommes à jus standard | Pommes à sauce | Pommes à jus opalescent |
|----------------------------------|---|--|--|
| À compter du début de la récolte | Hâtives et tardives 0,08 \$/lb ou 3,36 \$/minot de 42 lb puis après récolte, supplément de 0,04 \$/lb si le volume est égal ou inférieur à 11 millions de livres. Si plus de 11 millions de livres, une péréquation sera versée selon le volume total commercialisé en provenance des producteurs du Québec. | Hâtives 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement) | Hâtives 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement) |
| À compter du début de la récolte | | Tardives 0,18 \$/lb ou 7,56 \$/minot de 42 lb (aux fins d'entreposage) 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement) | Tardives 0,18 \$/lb ou 7,56 \$/minot de 42 lb (aux fins d'entreposage) 0,14 \$/lb ou 5,88 \$/minot de 42 lb (pour les pommes de fantaisie détournées vers la transformation ou provenant du déclassement) |

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité, sinon le transformateur se réserve le droit de refuser le produit. Le prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation se tiendra au besoin dans le but de discuter des prix des pommes tardives 2023.

LISTE DES AGENTS AUTORISÉS 2023-2024

Consulter la [liste des agents autorisés](#) en date du **18 décembre 2023** pour la saison de commercialisation 2023-2024. Cette liste est partielle et sera mise à jour au cours de la saison.

Daniel Ruel, agr.
Directeur général
Les Producteurs de pommes du Québec

G:\Générale 3\Général\communiqués\2023-2024\com 02-01-24.docx